
Adresse du tribunal du 5e arrondissement de Paris, qui félicite la Convention de ce que ses représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du tribunal du 5e arrondissement de Paris, qui félicite la Convention de ce que ses représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 62;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13474_t1_0062_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

42

Le 5^e tribunal d'arrondissement de Paris dit qu'il ne résiste point à l'horreur que l'attentat commis sur des représentants du peuple lui a inspirée; marchez, disent ces membres aux représentants, d'un pas ferme et sûr contre les ennemis du genre humain: le peuple est près de vous (1).

L'ORATEUR: « Citoyens Législateurs,

L'infâme cabinet de Saint-James persévère dans ses crimes audacieux contre les représentants du peuple! Nous ne résistons pas à l'horreur que ces nouveaux forfaits nous inspirent et nous vous témoignons toute l'indignation qui anime les cœurs républicains. Quoi! l'anglais, cet ennemi de la vertu, ce lâche esclave d'un tyran ose conspirer la perte des français républicains! Non, leur amour ardent pour la liberté, la nature, tout est à l'ordre du jour pour anéantir les esclaves. Dieu ne veut que des peuples libres. Ah! qu'elle est grande et forte la mesure que vous avez prise contre ces criminels de lèse-humanité. Marchez, Législateurs, d'un pas ferme et hardi contre les ennemis du genre humain. Le peuple est près de vous, le peuple français vous aime et vous approuve, il ne démentira point et ses ennemis, tous ceux de la République sont exterminés.

Vive la liberté, l'égalité, vivent les montagnards, vive à jamais la République, une et indivisible qu'ils ont fondée sur les ruines de la perfide tyrannie » (2).

Mention honorable, insertion au bulletin.

43

Les membres composant le tribunal du 6^e arrondissement de Paris ont appris avec la plus vive indignation que des monstres, dont les tyrans coalisés sont les chefs, ont osé entreprendre d'attenter à la vie de nos représentants; mais l'Être Suprême, dont vous avez proclamé l'existence, a protégé les jours de ces représentants en détournant, par un prodige, les coups meurtriers dirigés contre eux.

Qu'ils apprennent, ces despotes barbares qui ont dirigé cet attentat, que le peuple français, tout comme Geffroy, leur servira de bouclier (3).

L'ORATEUR: Les membres du tribunal du 6^e arrondissement de Paris, ont appris avec la plus vive indignation que des monstres dont les tyrans coalisés sont les chefs, ont osé entreprendre d'attenter à la vie de nos représentants.

Mais l'Être Suprême dont vous avez reconnu et proclamé l'existence, a protégé les jours de ses

(1) P.V., XXXVIII, 148. Bⁿ, 10 prair. (suppl^t); M.U., XL, 140; Débats, n° 615, p. 108.

(2) C 305, pl. 1144, p. 6.

(3) P.V., XXXVIII, 148. Bⁿ, 10 prair. (suppl^t); Rép., n° 159; M.U., XL, 140; Débats, n° 615, p. 108; Audit. nat., n° 612.

fidèles apôtres. Nous venons donc, en votre présence, dans le temple des lois et de la liberté, lui rendre un hommage solennel et le remercier d'avoir détourné par un prodige les coups meurtriers dirigés contre deux représentants du peuple français.

Mais qu'espèrent-ils ces tigres altérés de sang? Croient-ils par des assassinats opérer la dissolution de la représentation nationale? Entraver la marche du gouvernement révolutionnaire qui les anéantira tous? Arrêter par la crainte de la mort l'énergie du peuple français, et la victoire qui est à l'ordre du jour?

Eh bien, qu'ils apprennent, ces despotes barbares, tous, comme Geffroy, servira de bouclier à la représentation nationale. (Nous le jurons, en notre particulier). Qu'ils sachent, ces tyrans, que la mort pour un républicain le conduit à l'immortalité, et que ce même peuple pour qui la vertu et la probité est tout, en apprenant qu'ils mettent le comble à leurs innombrables forfaits, mettent aussi le comble à son courage, les punira; vengera l'humanité, et les étouffant sous leurs trônes écroulés et que leurs noms et leurs mémoires infâmes, livrés à l'exécration du genre humain ainsi que ceux de leurs complices, fera frissonner d'horreur les générations futures en apprenant les crimes dont ils se sont couverts.

Vive la République, vive la Montagne » (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

44

Les membres composant la Société de Corbeil ont frémi d'indignation et d'horreur à la lecture du récit de l'attentat commis sur deux représentants du peuple; mais bientôt, passant à des sentiments plus doux et plus consolants, chacun de nous s'est écrié, *vive la République!* Robespierre et Collot-d'Herbois respirent encore pour le bonheur du peuple. Oui, un peuple qui reconnoît un Être Suprême, qui croit à l'immortalité de l'âme, est un peuple vertueux, et un peuple vertueux ne périt jamais (2).

L'ORATEUR: « Citoyens représentants,

Un nouvel attentat contre la représentation nationale vient de se commettre. A la lecture du Bulletin qui en contient les détails, la Société populaire de Corbeil a frémi d'indignation et d'horreur, mais bientôt, passant à des sentiments plus doux et plus consolants, chacun de nous s'est écrié: vive la République, Robespierre et Collot d'Herbois respirent encore pour le bonheur du peuple.

Qu'ils sont insensés, ces sectaires des Danton, des Hébert, des Chaumettes, des Brissot... ces esclaves stipendiés des tyrans et des traîtres! Quoi! ils osent se flatter qu'en assassinant les apôtres de la liberté, la liberté périra. Ne savent-ils donc pas que là où le gouvernement est fondé

(1) C 305, pl. 1144, signée TOUTIN (présid.).

(2) P.V., XXXVIII, 149. Bⁿ, 10 prair. (1^{re} suppl^t); M.U., XL, 140; Rép., n° 159; Mess. soir, n° 648; J. Matin, n° 706; Débats, n° 615, p. 108; Audit. nat., n° 612; J. Sablier, n° 1344; J. Lois, n° 607.